



Monsieur Bruno DA-SOLA
DRH France
892 Rue Yves Kermen,
92100 Boulogne-Billancourt

Blagnac le 11 décembre 2018

Objet : Demande d'ouverture de négociation pour le versement d'une prime de fin d'année

Monsieur,

Suite à l'intervention télévisée de Monsieur Emmanuel MACRON du 10 décembre 2018, nous demandons l'ouverture de négociation relative au versement d'une prime de fin d'année pour tous les salariés du périmètre France.

*"Je demanderai à tous les employeurs qui le peuvent, de verser une prime de fin d'année à leurs employés. Et **cette prime n'aura a acquitté ni impôt, ni charge**", a ainsi déclaré Emmanuel Macron.*

Cette prime, dont le montant n'est pas défini, a pour vocation d'améliorer ponctuellement le pouvoir d'achat des salariés dégradé fortement depuis de nombreuses années. Les modalités n'étant pas non plus définies, cette prime peut être versée soit sur la fin d'année 2018, soit sur le début d'année 2019.

Lors de cette négociation, nous pourrons définir ensemble le montant et les modalités de versement de cette prime.

Nous sommes à votre disposition pour définir le calendrier des réunions.

Cordialement,

Grégory BASTARDY

Délégué Syndical Central CFTC